

République française - Département de la Haute-Savoie
Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Jeudi 20 janvier 2022

Objet : Acompte subvention 2022 Office du tourisme

L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 janvier à 18 h 45,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Inès NAVILLOD, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Julien DELEMONTEX

Magland : Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Sabine TOUNA, Sophie DEPOISIER, Kader KHADRAOUI,

Etaient excusés : Jean-Paul CONSTANT, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY, Peter JULES, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 12/01/2022

Présents : 9

Date d'affichage : 14/01/2022

Votants : 9

Votes pour : 9

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur Le Président informe les membres du Comité que, pour permettre au Syndicat Intercommunal de Flaine de verser la subvention de l'Office de Tourisme de Flaine, en début d'année 2022, avant le vote du budget primitif 2022, il est proposé de verser la subvention, en janvier, février, mars et avril 2022, sur la base de la subvention votée au budget 2021, à savoir 700 000 €. La subvention versée en janvier, février, mars et avril 2022 sera donc de 65 833 € par mois.

Après le vote du budget primitif 2022, une éventuelle régularisation sera effectuée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

